

Elisabeth Clementz

3.3 Le culte de St. Antoine en Alsace

LE FEU DE ST. ANTOINE

Naissance du culte

Le culte de St. Antoine a pris naissance dans le Dauphiné, à la fin du XI^{ème} siècle. Vers 1070,¹ les présumées reliques de l'ermite de la Thébaïde avaient été déposées dans l'église de La-Motte-aux-Bois [Mot(t)a nemorosa]. Deux décennies plus tard, l'ergotisme, une intoxication liée à l'ergot de seigle, fait de terribles ravages dans le Dauphiné. Les malades atteints par cette affection parfois atrocement mutilante prennent le chemin de La-Motte-aux-Bois. »Ce fut de tous côtés une affluence extraordinaire de malheureux qui venaient implorer l'intercession du saint anachorète. La seule invocation de St. Antoine adoucissait les douloureuses angoisses de ceux qui en étaient les victimes. Un nombre infini de guérisons miraculeuses opérées par ses mérites, à la grande consolation des fidèles, l'accrut de plus en plus«.²

En un très court laps de temps, vers 1095,³ une confrérie de laïques s'est formée pour s'occuper sur place des malades venus implorer leur guérison. Un siècle et demi plus tard,⁴ le pape Innocent IV érigea cette confrérie en ordre re-ligieux (22 avril 1247) Le changement de nom de la localité où les reliques du saint ermite étaient déposées constitue un autre témoignage du dynamisme du culte de St. Antoine en Dauphiné. A l'orée du XIV^{ème} siècle, le village se nomme »*Mota sancti Anthonii*«.⁵

Le feu de St. Antoine en Alsace

Il est impossible de dissocier le culte de St. Antoine de la maladie, qu'il était censé guérir et qui prit son nom.⁶ En Alsace pourtant, aucune chronique locale,⁷ ne révèle de vague d'ergotisme. Ce mutisme des sources est pour le moins surprenant. L'Alsace, comme tous les pays germaniques, est une terre où la culture du seigle dominait.⁸ »Au XI^{ème} siècle, seule la farine de seigle était réellement panifiable et entrait dans la fabrication du pain de campagne. C'est à la fin du XIII^{ème} siècle que le froment apparaît en Alsace sous l'influence française et ce, bien avant le traité de Westphalie. C'est aux exigences des populations urbaines, que l'on doit le développement de la culture du froment, car les paysans se contenteront pendant des siècles du pain de

1 MISCHLEWSKI A., Grundzüge der Geschichte des Antoniterordens bis zum Ausgang des 15. Jahrhunderts, Böhlau Verlag, Köln, Wien 1976, p. 20.

2 Archives Départementales du Rhône = ADR 49 H 35.

3 MISCHLEWSKI A., op. cit., p. 26.

4 Ibid: p. 45, 46.

5 CHEVALIER, Regeste Dauphinois, III, 764, No 16363. cité par MISCHLEWSKI A., op. cit., p. 21.

6 L'expression feu St. Antoine apparaît pour la première fois au courant du XII^{ème} siècle, elle passe dans le vocabulaire médical dans les dernières années du XIII^{ème} siècle. MISCHLEWSKI A. op. cit., p. 349.

7 HANAUER A., Etudes économiques, t. II, 1878, Paris-Strasbourg, publie un condensé de 12 chroniques locales, p. 27-53.

8 DOLLINGER Ph., Histoire de l'Alsace, Privat, 1970 p. 105, 106.

seigle et de bouillies d'avoine et d'orge.⁹ Dans ce contexte, les probabilités d'une intoxication massive liée à l'ergotisme ne sont donc pas faibles.

De surcroît, selon K. Bachoffner,¹⁰ les hypovitaminoses constituent un terrain favorable pour le développement de la maladie. Or, si les chroniques sont muettes au sujet du feu de St. Antoine, elles évoquent fréquemment les famines qui ont sévi dans la région au courant du Moyen-Âge.

A plusieurs reprises, la peste est signalée en même temps que la famine: en 1147, dans la chronique de Guebwiller¹¹ et en 1204 dans celle de Thann.¹²

Quelle maladie le terme de peste désignait-il au juste? »Par le mot »pestis«, le latin désignait toutes sortes de calamités, au premier rang desquelles venait la maladie contagieuse, quintessence de la calamité; le français, dans son usage courant, n'a fait que suivre cet emploi large du mot peste, et cette extension sémantique originelle invite à la prudence quant à l'identification exacte des maux ainsi désignés en l'absence de données précises permettant un incontestable diagnostic a posteriori: toute »peste« n'est pas la peste et cette incertitude se prolonge tard dans l'histoire.¹³ »Comparée à d'autres maladies épidémiques (la lèpre ou la tuberculose, par exemple), la peste est caractérisée par sa rapidité, ce caractère foudroyant, qui frappait les contemporains de terreur.¹⁴ Si l'on se réfère à l'étiologie de l'ergotisme, on constate que là aussi le mal se caractérise par une apparition soudaine et massive, un véritable »feu volant«.¹⁵ On peut donc se demander si dans certains cas, le terme générique de peste ne désignait pas l'intoxication liée à l'ergot du seigle?

D'autres éléments plaident en faveur de l'existence de la maladie en Alsace. Pourquoi cette région aurait-elle été épargnée, alors que la France du Nord et l'Allemagne dont les situations climatiques et sociologiques étaient comparables, ont été touchées par le fléau? En 1129 par exemple, une épidémie de feu St. Antoine frappe la Lorraine.¹⁶ A la même date, la chronique de Guebwiller mentionne cherté, famine et une grande mortalité, suite à un hiver rigoureux.¹⁷ S'agissait-il d'ergotisme? Rien ne permet de l'affirmer, mais les similitudes climatiques et économiques méritent d'être relevées.

L'existence dès le XIII^{ème} siècle de trois établissements antonins dans la région, à Strasbourg, Bâle et Issenheim, n'est pas le fruit du hasard. En observant la carte des maisons relevant de l'ordre de St. Antoine, on remarque une coïncidence entre les régions massivement touchées par l'ergotisme (Aquitaine, Dauphiné, Lorraine) et la densité des établissements antonins. La Bretagne, par contre, épargnée par le fléau, n'a jamais compté d'établissement relevant de l'ordre de St. Antoine.

S'il n'existe à l'heure actuelle aucune certitude au sujet d'une apparition massive du feu de St. Antoine en Alsace, on peut néanmoins invoquer un puissant faisceau de convergences. Les mentions isolées de la maladie, par contre, ne sont pas rares.

Jean Meyer, dans son ouvrage intitulé »Buch der Reformacio Predigerordens« évoque le cas d'une religieuse dominicaine de Bâle, réputée pour sa piété. »Comme Dieu avait décidé de

9 SCHLIENGER J.L., BRAUN A., *Le mangeur alsacien, Histoire de l'alimentation en Alsace de la Renaissance à l'Annexion*, La Nuée Bleue, 1990, p. 40.

10 Je voudrais le remercier ici pour cette communication orale.

11 DIETLER S., *Die Gebweiler Chronik*, hrsg. von J. von SCHLUMBERGER, Guebweiler, 1898, p. 4.

12 TSCHAMSER M., *Chronique de Thann*, t. I, Colmar, 1864, p. 27.

13 HILDESHEIMER F., *La Terreur et la Pitié, L'Ancien Régime à l'épreuve de la Peste*, Publisud, 1990, p. 4.

14 Ibid., p. 6.

15 »das fliegende Feuer« ... L'expression est employée dans la donation de Henneman de Hus (1431) – Archives Départementales du Haut-Rhin = ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 5, 3.

16 CHAUMARTIN H., *Le mal des ardents et le feu de Saint-Antoine. Etude historique, médicale, hagiographique et légendaire*, Ternet-Martin, Vienne, 1946, p. 134.

17 DIETLER S., op. cit., p. 2.

retirer sa chère enfant de ce monde pour sa gloire, il lui envoya de graves maladies, en particulier la vengeance de St. Antoine. La jambe atteinte par le mal était tellement tuméfiée, l'odeur (dégagée) jour et nuit tellement insupportable que les soeurs qui la servaient, tombèrent gravement malades. En dépit de sa grande souffrance et des douleurs insupportables qu'elle endurait, elle n'était jamais impatiente. Elle n'a jamais souhaité que Dieu diminue ses souffrances; elle aura même aimé que l'autre jambe en soit atteinte.¹⁸ Elle mourut le soir avant Noël en l'année 1428. Le père de Geiler de Kaysersberg fut blessé lors d'une chasse à l'ours en 1449. Le chroniqueur Materne Berler ajoute: »sa plaie s'enflamma du feu de St. Antoine et il mourut peu de temps après.«¹⁹

Une étude détaillée des archives de la maison d'Issenheim a rélevé le nom de 15 malades atteints du feu de St. Antoine, dont 14 furent soignés à Issenheim et une à Bâle entre 1298 et 1519.

Un texte de 1613 signale la présence à Froideval de personnes atteintes du mal de St. Antoine et d'autres pèlerins craignant Dieu.²⁰ Conrad Rieden, un serrurier de Soultz, est le dernier malade connu à avoir été amputé à l'hôpital d'Issenheim en 1677. Il souffrait lui aussi du feu de St. Antoine.²¹

La détermination exacte de la maladie désignée dans les cas précités est difficile à établir, la notion de feu St. Antoine recouvrant plusieurs affections.²² Dans deux cas seulement, on peut se prononcer avec certitude. Le père de Geiler n'est pas mort d'une intoxication liée à l'ergot, mais d'une gangrène consécutive à sa blessure. Pour soeur Marguerite également, il ne peut s'agir que d'une gangrène classique; si l'on se réfère à l'étiologie de l'ergotisme, toutes les autres soeurs auraient été atteintes par le mal. Pour les autres cas, il est presque impossible d'établir un diagnostic rétrospectif.

SAINT-ANTOINE, UN THAUMATURGE VÉNÉRÉ

De multiples donateurs

L'étude des legs²³ faits à la maison d'Issenheim révèle la vénération des donateurs à l'égard du saint patron de l'établissement. Parmi eux, Hanneman de Hus, fils illégitime du seigneur d'Issenheim, semble avoir eu sa vie durant, une dévotion particulière pour St. Antoine. Il est cité à plusieurs reprises comme donateur. En 1406, suite à un différend avec son frère, Hanneman décide de se rendre à Prague dans l'espoir de ramener un document²⁴ plaidant en sa faveur. Avant de se mettre en route, il dicte son testament.²⁵ En ce qui concerne la somme d'argent due par son frère, Hanneman prend les dispositions suivantes: 101 florins reviendront à ses enfants et les 100 florins restants seront versés à la prébende détenue par la famille de Hus dans la

18 MEYER J., Buch der Reformacio Predigerordens, Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland, hrsg. von Paulus v. Loe und Benedictus Maria Reichert, IV und V Buch, Leipzig, 1908, p. 59, 60. J'aimerais remercier ici, M. J. C. Winnlen pour la communication de ce renseignement.

19 Chronique de Materne Berler. Code historique et diplomatique de la Ville de Strasbourg I, Strasbourg, 1843, p. 112.

20 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 57, 15.

21 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 38.

22 MISCHLEWSKI A., Das Antoniusfeuer in Mittelalter und früher Neuzeit in Westeuropa, Actes du Colloque de Bielefeld, Maladies et Société (XII^{ème} – XVIII^{ème} siècles). Editions du Paris, 1989, p. 255, 256. On désignait toute forme de gangrène, même l'erysipèle- par l'expression feu de St Antoine.

23 En l'état actuel des recherches, plus d'une centaine de legs ont été répertoriés.

24 ADHR 36H Antonins d'Issenheim, 43b, 7.

25 Ibid.

commanderie St. Antoine d'Issenheim.²⁶ Huit ans plus tard, les deux parties arrivent finalement à un accord. Une fois de plus, Hanneman se montre généreux envers les Antonins. A son décès, une rente de 8 florins devra être versée à la chapellerie fondée par ses ancêtres en l'église St. Antoine d'Issenheim.²⁷ En 1430, il cède une nouvelle rente d'une livre et de 3 chapons aux Antonins. En échange, les religieux devront dire une messe anniversaire avec vigiles pour les défunts.²⁸ L'année suivante, il lègue tous ses biens à la commanderie et y entre comme donné. Dans cet acte, il fait l'éloge de l'ordre de St. Antoine en général et de la maison d'Issenheim en particulier.²⁹

A plusieurs reprises, la vénération des fidèles pour St. Antoine transparait dans les actes de donation. En 1366 par exemple, Adélaïde de Buechkeim, veuve de Baldemar de Tingesheim fait part »de l'affection particulière qu'elle éprouve pour St. Antoine, le vénéré prince et maître.³⁰ Dans l'acte de refondation de Froideval en 1459, Pierre de Morimont, au nom de Sigismond, duc d'Autriche, évoque »les grandes vertus et puissances dudit glorieux corps saint Monseigneur Saint Antoine.«³¹

Une religieuse de Schoenensteinbach, Elisabeth Grissin, vouait elle aussi une grande admiration à l'ermite du désert. Tout au long de son existence, elle lui dédia 25.000 Pater noster, 28.000 Ave Maria, 1.000 Te deum laudamus, 3.000 Te deum et 1.000 fois la prière Confessor Domini.³²

Elle confectionna des ornements sacerdotaux de ses mains, probablement pour une statue de St. Antoine. A son honneur, elle réalisa même »une belle couronne en or avec beaucoup de pierres et de perles précieuses de grande valeur³³

Cette dévotion à Saint Antoine marqua les derniers instants de la religieuse. Atteinte depuis deux ans d'un mal assimilé à la lèpre, elle s'éteignit le jour de la Ste. Barbe 1443, en prononçant ces mots: »le grand St. Antoine est là.³⁴

Le 17 janvier, fête du saint

La fête du saint, le 17 janvier, attirait beaucoup de monde. »Il y avait grand concours de peuple pour la St. Antoine tout comme d'ailleurs aux fêtes du Très St. Sacrement.«,³⁵ précise un registre d'insinuations du début du XVIII^{ème} siècle.

La présence de reliques a probablement contribué à la renommée du pèlerinage. L'inventaire de 1686 nous rappelle qu'elles étaient nombreuses à Issenheim: »1 tau d'argent renfermant des reliques de St. Antoine, deux reliquaires d'argent rempli de reliques, une croix de bois remplies

26 Ibid.: »So denne zweihundert und einen guldin so Junckher Hans Ulrich vom Huse ime schuldig ist da söllent hundert ein guldin den obgenanten kindern werden und die anderen hundert guldin sol der vorgeante Junckher Hans Ulrich anlegen an die Phründe denen vom Huse in dem Closter ze Sant Anthonien ze Isenheim«. Document de 1406.

27 Ibid. »Wenn ich von todes wegen abegieng, so soltent die egenanten VIII guldin gefallen an sin vorderen Cappellen zu Ysenheim zu Sant Anthonye in der kilchen«. 1414

28 ADHR, 36 H. Antonins d'Issenheime, 35,5.

29 ADHR, 36 H. Antonins d'Issenheime, 5,3.

30 ADHR, 36 H. Antonins d'Issenheime, 51,6. »in der ere des hochgelobeten fürsten des heiligen Herren Sant Anthonyen durch die sundergnade so ich darzu hab«.

31 ADHR, 36 H. Antonins d'Issenheime, 57,1.

32 Johanns Meyer, Ord. Praed. Buch der Reformacio Predigerordens, Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland, von Paulus v. Loe und Benedictus Maria Reichert, Leipzig, 1907, p. 94

33 Ibid. p. 94, »sy machet ym an schön guldi cron mit vil edlen, kosparlichen stainen und berlen«.

34 Ibid. p. 97, »die siech swöster sprach: »Der gross Anthonius ist hie«, und also naygt yr hobt da mit waz sy verschaiden«.

35 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 7,3.

de plusieurs reliques, 5 petits reliquaires façon de broderie et une petite boîte où il y a des reliques avec une rose d'argent doré.³⁶

A Issenheim, l'office religieux du 17 janvier avait lieu à la tribune,³⁷ puis l'on faisait la procession, en portant la châsse de Monseigneur St. Antoine.³⁸

L'inventaire de 1686, signale encore l'existence »d'une toile de taffetas rouge avec l'image de St. Antoine et des franges ornées de 8 clochettes d'argent, d'un Agnus Dei argenté et de 3 anneaux argentés«,³⁹ toile utilisée pour l'autel. Cette nappe était probablement à l'honneur le jour de la fête du saint.

Les registres de comptes de la maison permettent de saisir d'autres coutumes en vigueur ce jour-là. Comme il se doit le repas des religieux sortait de l'ordinaire. En 1728, les provisions faites pour la fête de St. Antoine ont coûté plus de 93 livres. Dans le détail, il s'agit de »morue, morue séchée, harengs, huile fine, anchois, poivre, sucre canary, oranges, chocolat, raisins de corinthe, anis, girofle, feuilles de lauriers, amandes, avelanes, figues, marrons de Lyon, café, 1 baril d'olives et 1/4 de baril de câpres«.⁴⁰

Début janvier, les religieux prévoyaient »un sac de froment pour les pains de St. Antoine«⁴¹ qui étaient distribués aux fidèles le 17 janvier. A Issenheim, la plus ancienne mention de provisions pour les pains de St. Antoine date du 4 janvier 1764.⁴² Mais cette coutume était très certainement antérieure à la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. Elle rappelle l'épisode de la visite de St. Paul et le rôle joué par le pain dans la thaumaturgie antonienne. Responsable de la maladie quand la farine de seigle contenait de l'ergot, le pain fut utilisé, probablement dès les XI^{ème} – XIII^{ème} siècles, pour lutter contre l'ergotisme. En servant du pain de bonne qualité, les Antonins supprimaient la source de contamination et donnaient ainsi un espoir de rémission au malade. Les statuts de l'ordre confirment cette pratique: le malade recevait du pain le jour de son arrivée.⁴³

La prière de bénédiction de ces pains, retrouvée dans un registre en propriété privée,⁴⁴ illustre les vertus salvatrices du pain, aussi bien pour l'âme que pour le corps. »*Exoramus ac petimus ut hos panes benedicere et sanctificare digneris ut quicumque gustaverint ab omni plaga et infirmitate corporis et animae meritis et intercessione sanctorum tuorum Pauli et Antonii confessorum tuorum plenam et integram recipiant sanitatem.*«

A Issenheim, cette tradition s'est maintenue jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Le jour de la St. Antoine ou le dimanche suivant la fête, chaque participant à l'office recevait un pain de St. Antoine, en dialecte »*Donimetschala*«.

Au début de ce siècle, le pèlerinage à Issenheim était encore florissant. Le 17 janvier, de nombreux pèlerins venus de près ou de loin ramenaient les pains bénis de St. Antoine qu'ils mangeaient ou qu'ils donnaient aux cochons pour les protéger des épidémies.⁴⁵

A Froideval, dépendance d'Issenheim⁴⁶ située près de Belfort, »la dévotion des peuples avait introduit une procession le 17 janvier, fête de St. Antoine.« Le curé d'Anjoutin conduisit ses paroissiens avec la bannière et célèbre une messe solennelle puis il reconduisit ses paroissiens

36 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 10,3.

37 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 7,3. La tribune désigne probablement le jubé.

38 Bibliothèque Municipale de Colmar, Ms. 8, fol. 182, Addition du XVI^{ème} siècle.

39 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 10,3. »*Ein rott daffeten düchlin so man für den altar henckt mit sankt Anthonien bild auch franzen daran, acht silberner glögglin, ein silbern Agnus Dei, drey silbern ring*«.

40 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 24.

41 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 25.

42 Ibid. Cette mention se retrouve pour les années 1765, 1769, 1771, 1773, 1774, et 1776.

43 MISCHLEWSKI A., Grundzüge, p. 30.

44 Je voudrais remercier ici M. Lagin de Murbach qui m'a remis ce registre.

45 LEVY J., Die Wallfahrten der Heiligen im Elsass, Sélestat, 1926, p. 150.

46 En réalité, Froideval dépendait de la préceptorie d'Aumônières, mais dans la pratique, les liens entre Issenheim et Froideval ont toujours été très étroits.

processionnellement.⁴⁷ Le pain jouait ici aussi un rôle primordial. Selon le coutumier de 1699, »le granger a coutumé de faire du pain pour le jour de la St. Antoine, (en utilisant) le froment de la rente de Bottan. Ordinairement, on lui mange la moitié d'un quart.«⁴⁸ Actuellement, la fête de St. Antoine n'est pas complètement tombée dans l'oubli dans notre région. Aux Trois Epis, paroisse rattachée à la maison St. Antoine d'Issenheim en 1660, on procède encore aujourd'hui à la distribution de pains bénis le 17 janvier. Selon une initiative récente à Uffholtz, une procession mène paroissiens et pèlerins de l'église du village à la chapelle St. Antoine⁴⁹ pour la fête de l'ermite du désert.

Saint Antoine, guérisseur et protecteur

Au Moyen-Age, la dévotion à Saint Antoine connut une vogue extraordinaire. L'extrême popularité de l'ermite du désert a de multiples facettes.

A Issenheim et dans les autres hôpitaux de l'ordre, les malades atteints du feu de St. Antoine eurent recours à lui dans l'espoir de guérir. Andree Hayum⁵⁰ a montré quel était le rôle du Retable de Grünewald dans le contexte hospitalier. Elle met également en évidence l'importance des pouvoirs thaumaturgiques attribués à St. Antoine.

A ce sujet, Aymar Falco, premier historien de l'ordre, écrit encore: »En l'an du seigneur 1530, nous apportons témoignage que beaucoup souffrant guérirent complètement par l'imploration de ce saint patron et par les mérites du saint Vinage où l'on avait trempé les reliques du corps saint qu'on appliquait localement à l'endroit de la maladie.«⁵¹

Le savoir-faire médical des Antonins, la réputation des chirurgiens employés dans leurs hôpitaux⁵² ont indéniablement contribué à enraciner la renommée d'un saint guérisseur.

»Mais au XV^{ème} siècle, ce que les fidèles attendaient d'abord des saints, c'est une protection efficace. On les honore en proportion des pouvoirs qu'on leur attribue.«⁵³ Les *Thengerbrieflen* ou feuillets de St. Antoine signalés à Froideval au XVII^{ème} siècle⁵⁴ étaient très vraisemblablement censés protéger les pèlerins et leurs familles. »Ces images de l'ermite connurent une vogue inouïe. Il était précieux d'en posséder une chez soi.«⁵⁵ Mais Saint Antoine étendait également sa protection au règne animal. Il existe aux Archives Départementales de l'Isère quelques médallions de plomb, du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, à l'image d'Antoine que l'on attachait au cou des animaux pour les préserver des maladies.⁵⁶ Contrairement à ce que pourrait suggérer l'iconographie antonienne, les porcs ne furent pas les seuls à bénéficier de cette protection. »Les pouvoirs vétérinaires du Patriarche des anachorètes s'étendirent aux ânes, aux mulets et aux chevaux.⁵⁷

47 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 57,9.

48 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 57,11.

49 BARTH M., Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter, Strasbourg, 1960, p. 1599. »Nach Urkunde 27. X. 1204 in Wattweiler ausgestellt, weihte Bischof Theoderich eps. Vironensis (Wierland in Livland), die beim Dorf stehende Antoniuskapelle«. L'édifice actuel a été consacré en 1958.

50 HAYUM A., Meaning and function of the Isenheim altarpiece: the hospital context, Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire Tome XIX, 1975-1976, Strasbourg, p. 77-89.

51 CHAUMARTIN H., Le Mal des Ardents et le Feu St. Antoine, Vienne-la-Romaine, 1946, p. 138.

52 Le célèbre chirurgien Hans von Gersdorff a effectué 100 à 200 amputations à l'hôpital St. Antoine de Strasbourg et ailleurs. Cité par GURLT E., Geschichte der Chirurgie, Band II, Berlin, 1898, p. 232.

53 MALE E., L'art religieux de la fin du Moyen Age, 3^{ème} édition, Paris, 1925, p. 185.

54 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim 57,5.

55 CHAUMARTIN H., op.cit., p. III.

56 GIRARD P.F., Le mal des ardents ou le feu Saint Antoine, Cahiers médicaux, 1977, 3, p. 691. CHAUMARTIN H., Saint Antoine protecteur des animaux, Revue de mycologie, Tome XXXII, Fascicule 5, 1967, p.424 à 427. Ici p. 426.

57 Ibid. p.425. »Elle est demeurée célèbre cette Bénédiction qui se célébrait pompeusement, le 17 janvier, sur le

Pour l'homme du Moyen Age, le cénobite préservait encore de la mort subite, terreur des chrétiens de ce temps, étreints d'angoisse à l'idée de partir sans avoir eu le temps de réconcilier leur âme avec Dieu.⁵⁸

Maître du feu sacré, l'attribut principal du saint était en toute logique le feu ou plutôt les flammes. Dans l'iconographie antonienne, ces flammes sont situées aux pieds de l'ermite ou alors elles s'échappent de sa main. Parfois, elles consomment les membres d'un malade implorant son secours. Par glissement de la symbolique, Saint Antoine fut invoqué pour protéger des incendies comme en témoigne la donation du chevalier d'Eptingen: »Le lundy devant le premier jour de may de l'année 1461, le sieur Herman d'Eptingen, chevalier, confesse qu'en l'honneur de Dieu et par un zèle et dévotion particulière vers le grand Saint Antoine, il auroit fait un voeu et mis une fondation perpétuelle pour luy et tous ses héritiers et sucesseurs d'un boisseau de seigle payable annuellement le jour de la Saint Martin sur le château de Blochmund situé dans le diocèse de Bâle et cela parce qu'il est arrivé que trois années consécutivement, la foudre est tombée le jour des Rameaux dans ledit château de Blochmund, dont ledit sieur d'Eptingen auroit souffert grand dommage, par cette raison il espéroit que par l'intercession de Saint Antoine il seroit à l'advenir protégé et ses biens mieux conservés.«⁵⁹

SAINT ANTOINE, UN SAINT REDOUTE

Dès le début du XIII^{ème} siècle, l'image du grand thaumaturge est concurrencée par celle d'un saint vengeur »qui, par la foudre détruit les châteaux de ceux qui ont malmené les pèlerins de Saint Antoine«.⁶⁰ Cet épisode daté de 1200 est rapporté dans la vie de l'évêque Hugues de Lincoln. Dans la conscience populaire, Saint Antoine est devenu »le Maître, seigneur de la maladie, qu'il envoyait lui-même pour réprimer la plus petite faute.«⁶¹ De nombreux documents évoquent l'ergotisme par le terme »Sankt Anthonien Rache« ou vengeance de Saint Antoine. Königshofen, le chroniqueur strasbourgeois, rapporte qu'en 1414, le roi Ladislas de Naples mourut »de la vengeance de Saint Antoine.«⁶² De même, dans le dictionnaire de Pierre Dasypodius paru à Strasbourg au XVI^{ème} siècle, la maladie se nomme »vengeance de Saint Antoine«.⁶³ L'irruption brutale de la maladie, les crises de délire et l'aspect traumatisant de la pourriture des membres ont dû profondément impressionner les populations touchées. La Chronique de Schoenensteinbach permet d'entrevoir à quel point cette maladie était redoutée. Dans la lettre de fondation datée de 1396, l'archiduc Léopold d'Autriche recommande quiconque oserait s'attaquer audit couvent »au tribunal das anges et à la vengeance de Saint Antoine.«⁶⁴ L'auteur rapporte encore le fait suivant. Au début du XV^{ème} siècle, »un noble avait à plusieurs reprises diffamé et même gravement endommagé le couvent. Celui-ci se trouvait dans un état déplorable. Le noble fut tourmenté par le feu Saint Antoine ou vengeance de Saint Antoine. Il

parvis de l'église Sainte Marie Majeure. Les héros du jour n'étaient autres que les équidés de l'Urbs et des environs, amenés »avec leurs selles et autres harnois«. Misson nous l'a décrite dans l'une des lettres de son »Nouveau voyage en Italie«, éd. de 1711, t. II, p. 295.

58 CHAUMARTIN H., *Le Mal des Ardents*, p. 86.

59 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 7,1. L'original du document existe dans le carton 5,3.

60 MISCHLEWSKI A., *Das Antoniusfeuer*, p. 264.

61 MISCHLEWSKI A., *Die Antoniter und Isenheim*, in SEIDEL M., *Der Isenheimer Altar*, Belser Verlag, Stuttgart, Zürich, 1990, 103.

62 PFLEGER L., *St Anton der Einsiedler und das Antoniusfeuer*, Elsassland 1934, p. 7.

63 Ibid. p.8.

64 DIETLER S., *Chronik des Klosters Schoenensteinbach*, hrsg. von J. Schlumberger, Guebwiller, 1897, p. 213.

Je voudrais remercier ici m. J. G. Winnlen pour la communication de ce renseigneinent.

mourut finalement d'une mort misérable.⁶⁵ Les parjures connaissent un sort identique. Pierre Girard, prêtre dauphinois, rapporte l'histoire d'une fille de Bourgoin en Viennois, Claudine Perin, »qui a esté bruslée du feu de Monsieur Saint Antoine, pour avoir fait un serment mal à propos.«⁶⁶

Cette image d'un saint vengeur a également influencé la statuaire. »Si l'on considère, sans parti pris, les imposantes statues de Saint Antoine qui trônent sur l'autel principal de nombreuses églises antonines de Bern à Frauenburg et dont la plus célèbre est celle de l'autel d'Issenheim, on a plutôt l'impression d'une divinité sévère et distante que celle d'un saint sociable et humain.«⁶⁷

A l'occasion, cette crainte pouvait être utilisée à bon escient. Ainsi, en 1446, Jean Bertonneau s'adresse à la ville de Strasbourg pour obtenir une remise des droits de péage, d'angal et de toute contribution pendant 10 ans, suite à l'incendie de la maison d'Issenheim. La conclusion de la lettre est éloquente: »Si sa requête est prise en considération, le précepteur assure la ville de sa prière perpétuelle pour que par l'intercession du bon Saint Antoine, la ville soit protégée contre tous maux.«⁶⁸

L'idée du saint vengeur était intimement liée à la crainte de la maladie. Le feu de Saint Antoine semble avoir été comme »la peste une des grandes peurs modelant la psychologie des populations de l'Ancien Régime.«⁶⁹

Cette peur est perceptible dans diverses sources qui nous sont parvenues. Geiler de Kaysersberg, le célèbre prédicateur, évoque la maladie à plusieurs reprises. Dans le sermon sur la nef des fous, il compare le feu de Saint Antoine au feu de l'enfer; celui qui veut éviter la géhenne doit imiter le malade atteint du feu de Saint Antoine et prier Dieu.⁷⁰

A Colmar, un article des statuts de la confrérie des tisserands stipulait: »Celui qui jure par le nom de St. Valentin, St. Antoine, St. Grimm, St. Vit paiera six sous d'amende«.⁷¹ De tels jurons étaient censés provoquer la maladie portant le nom du saint . . .

Vers 1390 à Rouffach, on n'évoquait pas impunément le nom de certaines maladies. Un document conservé aux Archives municipales de cette ville en témoigne: »Celui qui souhaite la petite vérole, la peste ou le tourment de St. Antoine, St. Valentin, St. Hubert, St. Quirin ou tout autre mal à son prochain doit faire pénitence le dimanche suivant. Publiquement, il doit faire le tour de la croix et du déambulatoire de l'église paroissiale, un cierge allumé pesant une livre en main«.⁷² Les femmes coupables ont droit à un traitement particulier: elles devront porter le *lasterstein*⁷³ qui est appendu devant l'église.⁷⁴ Le texte précise encore que cette peine ne pourra être remise à personne, qu'il soit homme ou femme, riche ou pauvre.⁷⁵

Ainsi, St. Antoine, maître absolu du feu, jouissait de l'exorbitant pouvoir, soit de l'éteindre, soit de l'attiser à son gré.

»Et ces deux vers latins tracés en enormes capitales sur les murs extérieurs des commanderies antoniennes le rappelaient vigilement:⁷⁶

65 Ibid. p. 300.

66 CHAUMARTIN H., L'ire de Monsieur Saint Antoine, Revue de mycologie, Tome XXXI, fascicule 1, 1966, p. 82 à 84. Original du document à la bibliothèque municipal de Grenoble, U / 4008.

67 MISCHLEWSKI A, Das Antoniusfeuer, p. 265.

68 Archives municipales de Strasbourg, II 22a4.

69 HILDESHEIMER F., La Terre et la Pitié, L'Ancien Régime, à l'épreuve de la peste, Publisud, 1990, p.2.

70 PFLEGER L., op. cit., p. 7.

71 Ibid., p. 8.

72 Archives municipales de Rouffach, AA3. Texte cité par, WALTER Th., Urkundenbuch der Pfarrei Rufach, Colmar, 1900, p. 32, No 37.

73 La pierre à commère.

74 Archives municipales de Rouffach, AA3.

75 Ibid.

76 CHAUMARTIN H., op. cit., p. 81.

Nemo in vanum currit ad Antonium
Nemo in vanum peccat in Antonium»

EVOLUTION ET PROPAGATION DU CULTE DE ST. ANTOINE EN ALSACE

*Analyse des cartes*⁷⁷

Le codex Guta-Sintram⁷⁸ achevé en 1154 mentionne déjà le nom de l'ermite du désert à la date du 17 janvier.

La carte du XIII^{ème} siècle reflète les débuts du culte de St. Antoine en Alsace. Les chapelles dédiées au saint sont au nombre de 4, peut-être 5 disséminées sur l'ensemble du territoire, à Strasbourg, Uffholtz, Bâle et probablement à Issenheim où la présence des Antonins est attestée au moins depuis 1284.⁷⁹ La chapelle du château de Landsberg fut elle aussi très certainement dédiée à St. Antoine dès le XIII^{ème} siècle.⁸⁰

Les cartes du XIV^{ème} et du XV^{ème} siècle traduisent la popularité croissante du saint au Moyen-Age. Les autels se multiplient, les indulgences également. Par contre, l'iconographie antonienne conservée dans notre région n'est pas antérieure au XV^{ème} siècle.

Si l'on observe les deux cartes du XIV^{ème} et du XV^{ème} siècle, les différentes manifestations du culte dédié à St. Antoine semblent se concentrer dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour d'Issenheim. La maison d'Issenheim, la renommée de l'hôpital ont indéniablement contribué à diffuser le culte de St. Antoine dans les environs immédiats.

Rôle de la quête

Les Antonins disposaient de puissants moyens de propagande dont le plus efficace était probablement la quête. L'étendue du domaine de quête confié à la maison d'Issenheim est impressionnant. Il comprenait l'évêché de Bâle, les diocèses de Strasbourg, Spire, Worms et même ceux de Würzbourg et Bamberg.⁸¹

La quête avait lieu une fois par an à date fixe. Toutes les paroisses étaient visitées par le messenger de St Antoine. A partir des maisons établies dans chaque »baillie«,⁸² ces demeures étaient en fait de véritables bases logistiques, le messenger parcourait villages et villes selon un plan bien établi.

77 BARTH H., Handbuch der elsässischen Kirchen im Mittelalter, Strasbourg, 1960. PARAYRE KUNTZEL M., L'église et la vie quotidienne du paysan d'Alsace au Moyen-Age, Strasbourg, 1975, p. 52 à 57.

78 Bibliothèque du Grand Séminaire de Strasbourg, No 37 du catalogue des manuscrits. Ce codex a été rédigé par Guta, chanoinesse régulière de Saint Augustin à Schwarzenhann dans – le Haut-Rhin et Sintram, chanoine régulier de Saint Augustin du monastère de Marbach, proche de Schwarzenhann.

79 CLEMENTZ E., Les Antonins d'Issenheim: essor et dérive d'une vocation hospitalière à la lumière du temporel. A paraître.

80 »La première mention de la chapellerie St Antoine de Landsberg date de 1507, mais la chapelle est aussi ancienne que le château: il suffit de jeter un coup d'oeil sur la façade du Sud-Est, le chœur de la chapelle s'y intègre parfaitement. Or cette façade, fait partie du château primitif, dont la construction est bien datée 1197-1200. Le vocable de St. Antoine remonte-t-il à cette date? Ce n'est pas absolument sûr, mais il y a de fortes chances«. Je tiens à remercier ici M. Bernhard Metz, archiviste, de la ville de Strasbourg, pour la communication de ce renseignement.

81 MISCHLEWSKI A., Die Antoniterhöfe in Eppingen und Bruchsal, Freiburger Diözesan Archiv, 94. Band, 1974, p. 534.

82 En latin »ballivia«. Ce mot désigne la plus petite entité territoriale pour laquelle le précepteur ou son délégué était responsable de toutes les affaires relatives à l'ordre. MISCHLEWSKI, A., Die Niederlassungen des Anto-

»La route était consignée dans un registre. Ce dernier comprenait non seulement les noms des adhérents à la confrérie St. Antoine, les cens échus et les dons, mais aussi des renseignements pratiques de toute sorte et avant tout les cadeaux à faire au clergé, »pour acheter ses bonnes grâces«. ⁸³

La venue d'un messager de St. Antoine constituait un véritable événement pour la paroisse concernée. Événement d'autant plus marquant qu'en période d'interdit, le service religieux était exceptionnellement toléré ce jour là.

Les Antonins avaient poussé l'organisation de la quête jusqu'à la perfection. Aucun hameau n'était oublié lors de leurs tournées annuelles, aussi l'envoyé de St. Antoine était-il un personnage familier pour l'homme du Moyen Age.

Sur place, les quêteurs savaient solliciter la générosité des fidèles. Le 12 septembre 1485, Nicolas Nussbaum, procureur de Jean d'Orlier, loue la cour St. Antoine de Bruchsal et les revenus y afférents à Jean Rostang, un membre de l'ordre. ⁸⁴ L'une des clauses du contrat mérite une attention particulière: à Bruchsal, le locataire de la quête était tenu d'entretenir un malade atteint du feu de St. Antoine que le précepteur d'Issenheim devait lui envoyer. ⁸⁵ Preuve tangible de l'activité hospitalière des Antonins, ce malade rappelait par sa seule présence l'objectif premier de la quête, à savoir le, eoin des malades. Mais ces malades dont la présence est attestée dans tous les centres de quête dépendant d'Issenheim, ⁸⁶ avaient encore une autre fonction. Infirmes, souvent atrocement mutilés, ils rappelaient aux éventuels récalcitrants que la vengeance du saint pouvait être terrible

Les Confreries de Saint Antoine

Les confréries de St. Antoine existent depuis le XII^{ème} siècle. ⁸⁷ Elles recrutèrent des membres dans toutes les couches de la société. ⁸⁸

A Issenheim, une telle confrérie est attestée au courant du XV^{ème} siècle. L'un de ses adhérents les plus illustres fut probablement Etienne, duc de Bavière. Il vint à Issenheim le 14 juillet 1456 et par dévotion particulière à l'égard de St. Antoine, s'inscrivit à la confrérie. ⁸⁹ Les autres membres étaient probablement issus des localités environnantes comme le suggère les noms de trois autres adhérents.

»En 1497, le lundi avant la St. Martin, Balthazar Surgant, greffier de la ville de Cernay et Barbe sa femme se sont fait inscrire et immatriculer dans la confrérie de St. Antoine et pour cet effet ont fait une fondation perpétuelle d'un schilling monoye de Basle payable annuellement le jour de la St. Martin dans la maison de l'hospital dudit St. Antoine à Issenheim«. ⁹⁰

La transcription de l'acte qui nous est parvenue spécifie les mobiles qui ont poussé ce couple à adhérer à la confrérie. Par leur démarche, ils espéraient »éviter tous les périls et dangers et

niterordens in Bayern, in: Die Chorherren und ihre Stifte in Bayern, hrsg. v. N. Backmund, Passau, 1966, p. 233.

83 MISCHLEWSKI A., Grudzüge, p. 278, 279.

84 Original de l'acte. Stiftungsarchiv Memmingen 221/3. Le texte est cité dans son intégralité par MISCHLEWSKI A., Die Antoniterhöfe, p. 543, 544, 545.

85 Ibid., p. 544.

86 CLEMENTZ E., op.cit. A paraître.

87 MISCHLEWSKI A., »Soziale Aspekte der spätmittelalterlichen Antoniusverehrung«, Schriften des historischen Kollegs, Kolloquien 20, Laienfrömmigkeit im späten Mittelalter, hrsg. von Klaus Schreiner, 1992, p. 146.

88 Ibid.

89 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 5,2. 1456 *Doininica exaudi 14 Julii illustrissimus princeps et dominus d. dux Stephanus de Bavaria singulari devotione motus quod ad beatissimum patronum nostrum gloriosum Anthonium gerit, venit Isenheim affactans et postulans ascribi confraternitati ordinis praedicti gloriosi sancti.*

90 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 7,1.

obtenir par les prières et intercessions du grand Saint Antoine la conservation de leur famille et de tous leurs biens». ⁹¹ Balthazar et Barbe Surgant souhaitaient également que leurs héritiers continuent à payer cette fondation après leur décès, tout en prévoyant une clause de rachat. L'appartenance, à une confrérie de St. Antoine garantissait une sépulture religieuse même en période d'interdit. En 1431, la transgression de ce privilège provoqua l'indignation de Hugues de Beaumont alors précepteur à Issenheim. »Récemment, le recteur de l'église d'Ensisheim refusa d'ensevelir religieusement dame Gera, femme dudit Hennenpeter, paroissienne audit Ensisheim, diocèse de Bâle, appartenant à la confrérie de St. Antoine au mépris des privilèges dudit ordre et de la maison précitée (Issenheim)«. ⁹² Martin Köuchelin, docteur en droit et écolâtre de l'église St. Pierre-le-Jeune, chargé de trancher le différend ordonna au curé d'Ensisheim »de publier solennellement, du haut de la chaire, les privilèges de l'ordre et de la maison précités et ceux de la confrérie. Il devra également inviter le peuple à entrer dans ladite confrérie. Puis il s'excusera à haute et intelligible voix. Il précisera que ce n'est pas un mépris des privilèges de l'ordre de St. Antoine que ladite Gera n'a pas été ensevelie religieusement mais par peur d'un mandat de l'évêque de Bâle.« ⁹³ Après une telle remise en place, l'image de la confrérie St. Antoine et des privilèges qui y étaient liés, sortait intacte, peut-être même grandie de ce différend.

Si pour Issenheim, seuls 4 noms de personnes inscrites à la confrérie de St. Antoine nous sont parvenus, la documentation concernant la confrérie de Froideval⁹⁴ est infiniment plus riche car le registre repertoriant tous les adhérents existe toujours. Ces derniers appartenaient à 116 communes différentes, ce qui donne une idée de l'extension géographique de la confrérie. Plus de 1200 noms sont cités aux diverses rubriques, la plupart concernant des couples. La confrérie St. Antoine de Froideval drainait donc plus de 2.000 personnes en 1527. L'introduction de ce registre est particulièrement intéressante, car en première page les prières de bénédiction de l'eau et du vin de St. Antoine sont consignées. Les privilèges des frères et sœurs inscrits à la confrérie sont également dûment repertoriés. ⁹⁵

Les manifestations du culte de St. Antoine en Alsace sont diverses: confréries, consécration d'autels, de chapelles, d'églises pèlerinages, statuaire représentations iconographiques et bien sur l'oeuvre monumentale de Grünewald, créée pour la maison d'Issenheim.

Souvent associé à St. Antoine, le culte de St. Sébastien se développe avec les grandes épidémies des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles et particulièrement avec la peste noire de 1348. ⁹⁶ En Alsace St. Antoine et St. Sébastien sont cités conjointement pour la première fois en 1359. ⁹⁷ Cette coinci-

91 Ibid.

92 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 31,5b. *Pridem honesta mulier Gera uxor dicti Hennenpeter parochiana parochiae in Ensisheim dicti basiliensis dyocesis in fraternitate sancti Anthonii existens fuerit ut dicebatur interdicta. Rector dictae parochialis ecclesiae eandem Geram in contemptum privilegiorum ordinis et domini predictorum ecclesiasticam sepulturam tradere recusavit 1431.*

93 Ibid. *Necnon privilegia ordinis et domui predictos ac fraternitatem eorumdem postquam copiam privilegiorum atque fraternitatis et fratrum ac sororum eiusdem habuerit in cancellis suis, tempore divinorum solempniter semel in anno publicare privilegia que ad fraternitatem ipsam huiusmodi commendare et populum sibi subiectum convenimenter attrahere ac in eisdem cancellis coram communi populo alta et intelligibili voce de sibi ut supra obiectis excusare et dicere quod prefatam Geram ut prenotatur tempore interdicti defunctam metu mandatorum domini Episcopi Basiliensis et non in contemptum sedis apostolice et privilegiorum ordinis sancti Anthonii ac domus et preceptoris domus in Ysenheim.*

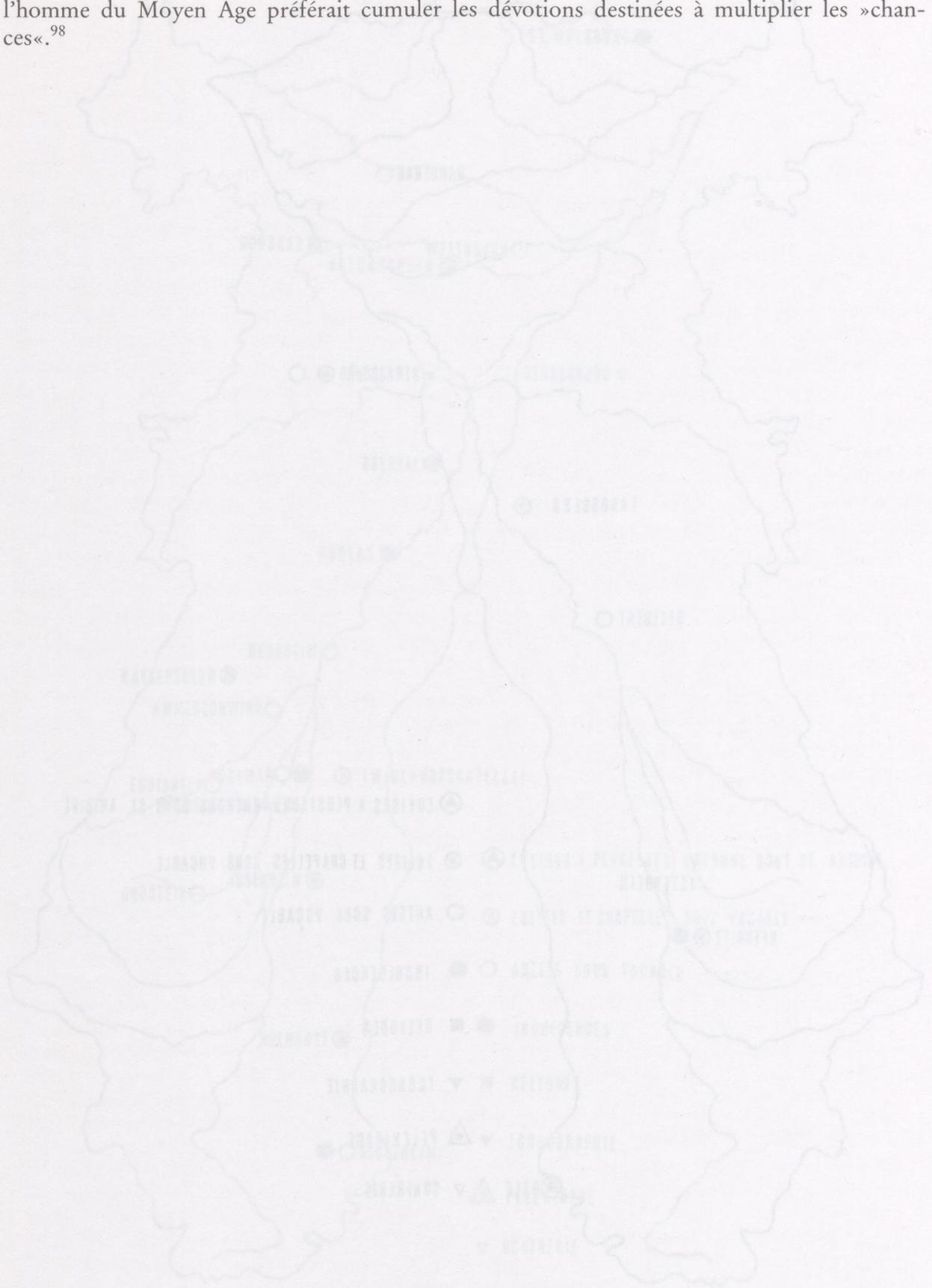
94 ADHR, 36 H Antonins d'Issenheim, 57,2. Le titre du registre évoque la confrérie de Froideval, à l'intérieur du document par contre, il est question de celle de St. Ursanne (Suisse). Si l'on replace les villages cités sur une carte, on se rend compte qu'il y a d'une part une forte densité de localités situées à l'ouest et au nord de Froideval et d'autre part des noms de lieux situés autour de St. Ursanne. Peut-être ce registre contient-il les noms des adhérents de deux confréries?

95 Ibid., p. 3, 4, 5.

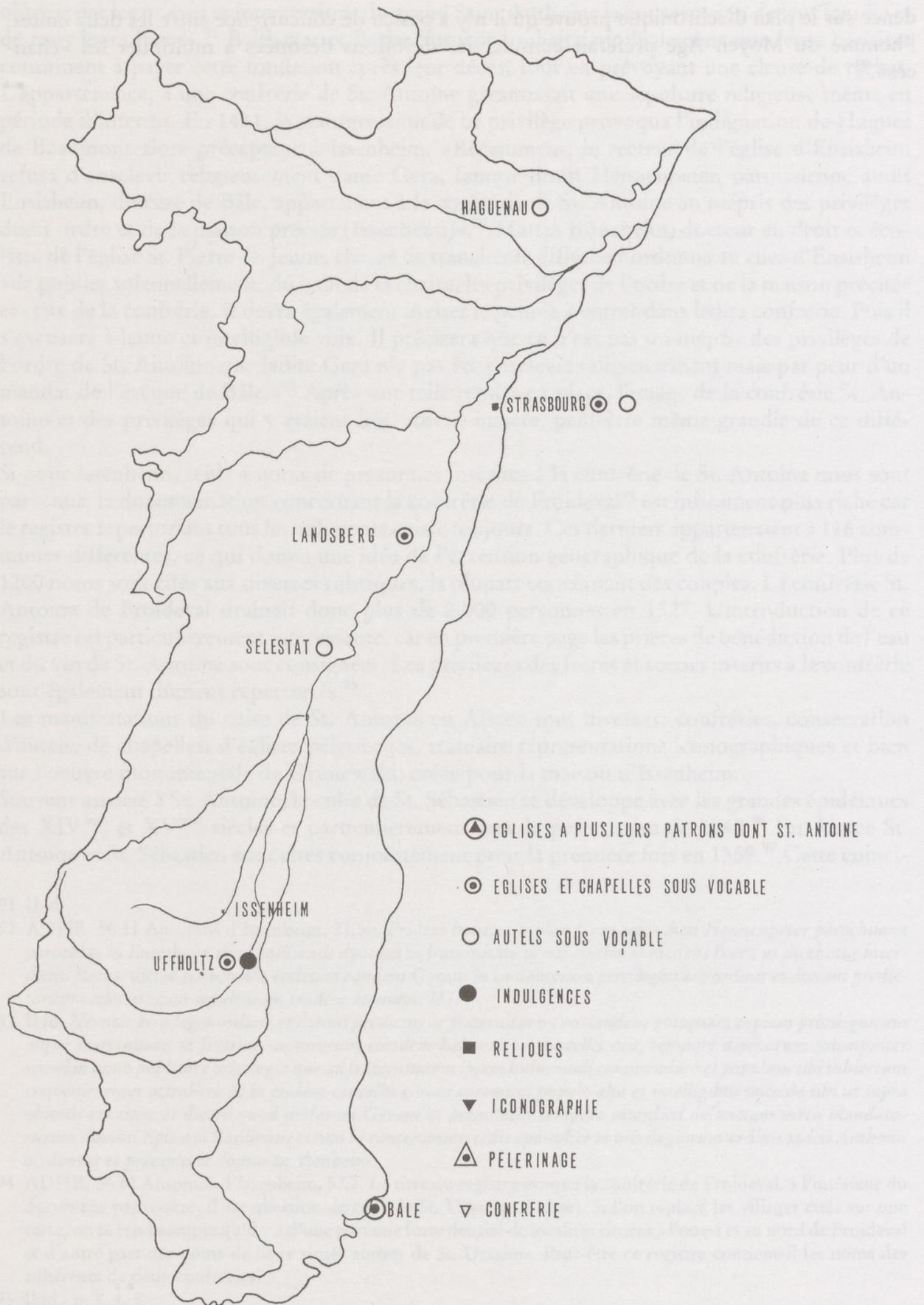
96 ANTONY SCHMITT M.M., *Le culte de St. Sébastien en Alsace*, Strasbourg, 1977, p. 13.

97 Ibid., p. 28.

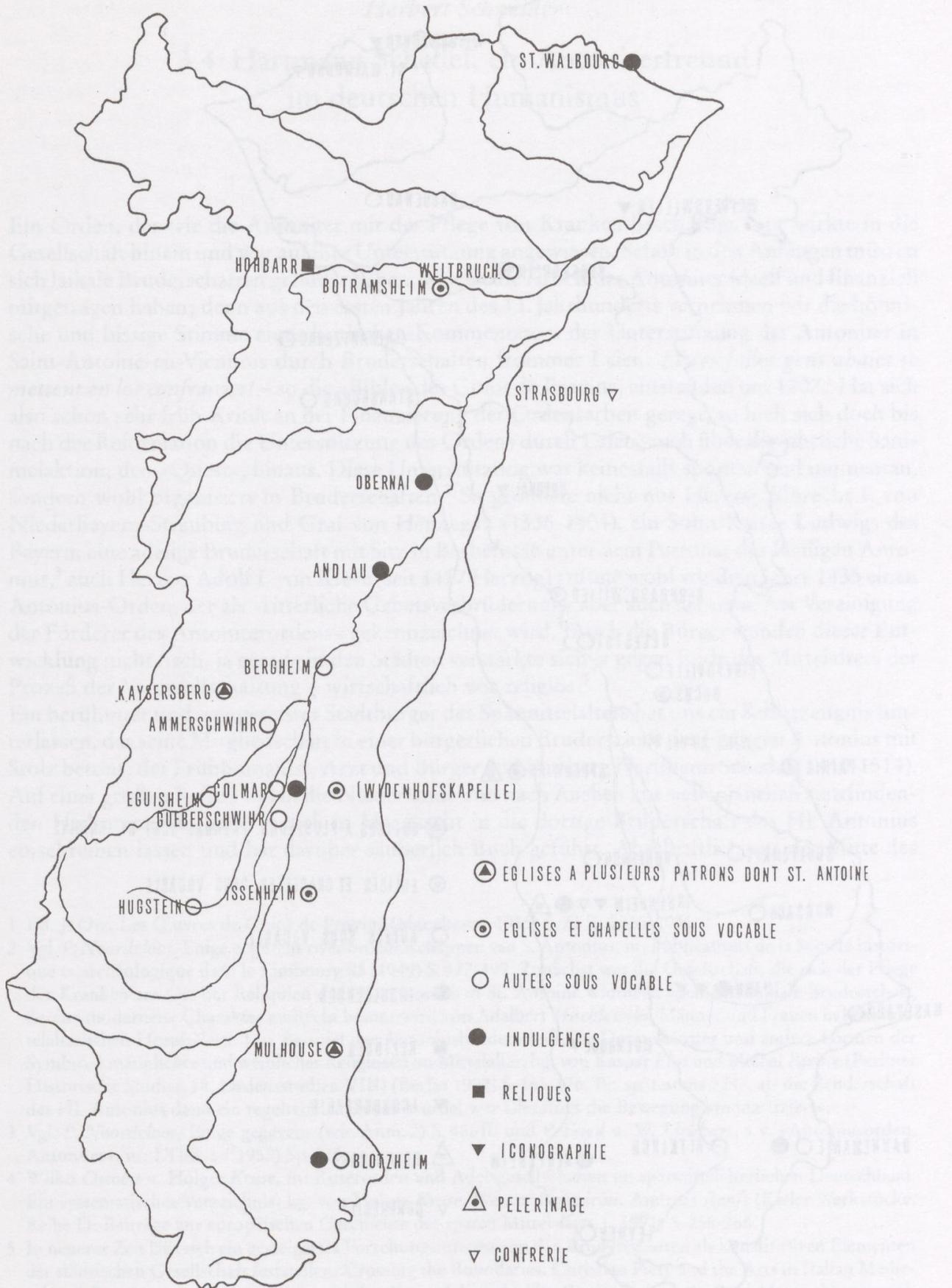
dence sur le plan diachronique prouve qu'il n'y a pas eu de concurrence entre les deux cultes: l'homme du Moyen Age préférait cumuler les dévotions destinées à multiplier les »chances«. ⁹⁸



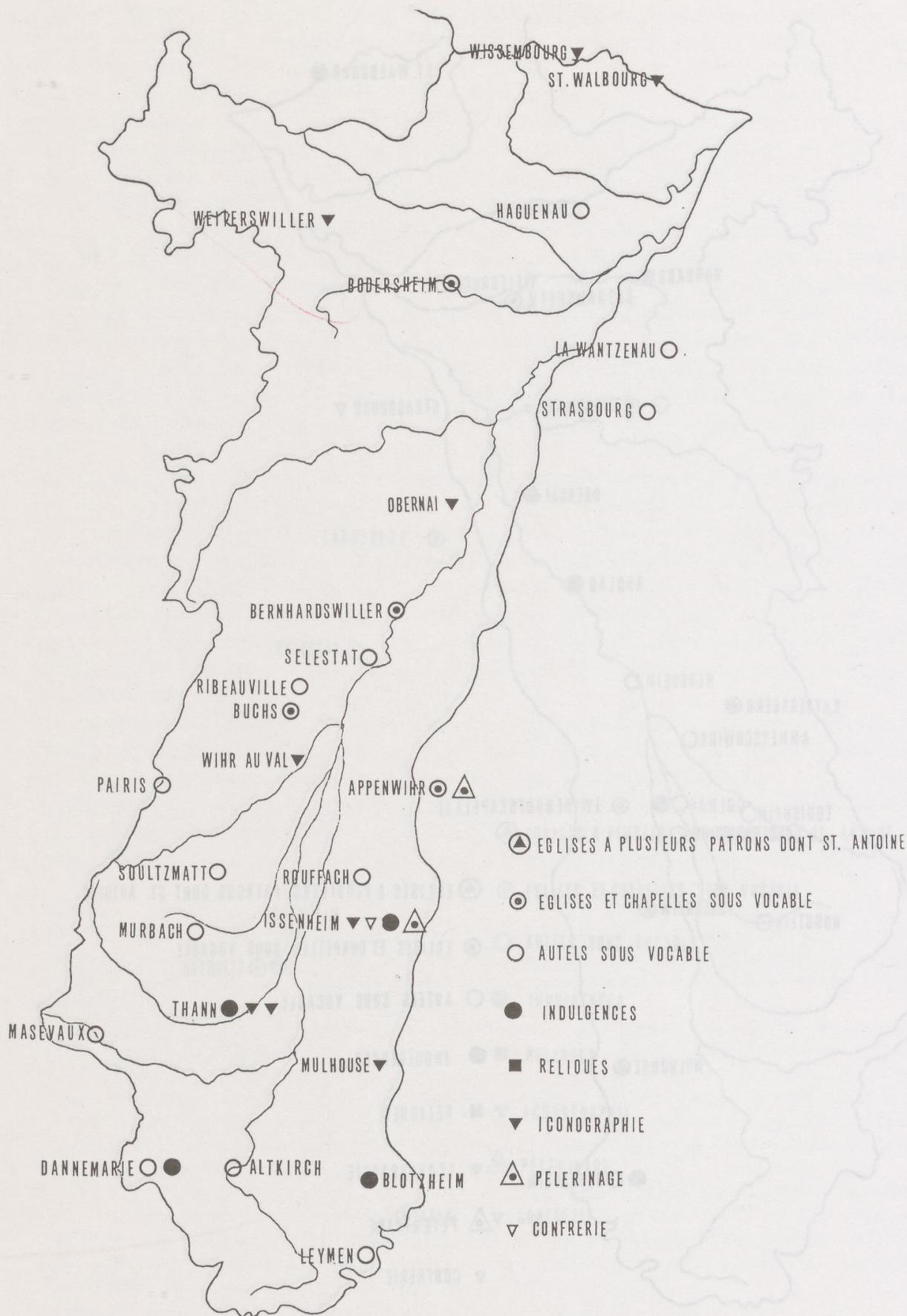
98 Ibid., p. 14.



Le culte de Saint Antoine en Alsace au XIII siècle



Le culte de Saint Antoine en Alsace au XIV siècle



Le culte de Saint Antoine en Alsace au XIV siècle et dans le premier quart du XVI siècle